

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 4.14 de l'ordre du jour

CX/CAC 23/46/16

Octobre 2023

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarante-sixième session

TRAVAUX DU COMITÉ DU CODEX SUR LES PRINCIPES GÉNÉRAUX SOUMIS POUR APPROBATION PAR LA COMMISSION

1. La Commission est invitée à approuver les propositions formulées par le Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP) à sa 33^e session, telles qu'elles figurent dans la **partie 1** du présent document.
2. Les amendements au Manuel de procédure proposés par le CCGP à sa 33^e session figurent dans le document CX/CAC 23/46/2 (point 3 de l'ordre du jour).
3. L'examen critique de ces questions sera effectué par le Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius, à sa 85^e session.

Partie 1 – Propositions soumises pour approbation

Organe du Codex	Normes et textes apparentés	Référence	Étape
CCGP	Examen des procédures de la section 3 du Manuel de procédure, Directives pour les organes subsidiaires	REP23/GP, paragraphe 36, alinéa ii	Approbation
CCGP	Diffusion d'une lettre circulaire sollicitant des propositions des membres sur les incohérences linguistiques, et le contenu remplacé du Manuel de procédure, à l'exception de la section 3	REP23/GP, paragraphe 36, alinéa iii	Approbation